



LESAINÉ CASTELEYN LECROCQ

Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

ENERGIE 2020
Espace Freycinet
135 avenue de l'Université
59140 DUNKERQUE

---oOo---

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AVRIL 2015

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



LESAINÉ CASTELEYN LECROCQ

Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

ENERGIE 2020
Espace Freycinet
135 avenue de l'Université
59140 DUNKERQUE

---oOo---

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AVRIL 2015

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur

- le contrôle des comptes annuels de l'association **ENERGIE 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- règles et méthodes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

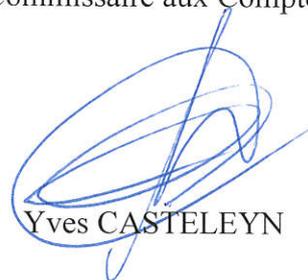
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dunkerque, le 8 avril 2015

LESAINÉ CASTELEYN LECROCQ SEC CAC
Commissaire aux Comptes



Yves CASTELEYN

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	16 326	5 947	10 379	568	9 811
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours				4 485	- 4 485
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	43 020	5 917	37 103	23 199	13 904
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	305		305	305	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 950		2 950	4 410	- 1 460
TOTAL (I)	62 600	11 864	50 737	32 967	17 770
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	187		187		187
Créances usagers et comptes rattachés	1 085		1 085	10 250	- 9 165
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	189 416		189 416	98 563	90 853
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	17 847		17 847	49 149	- 31 302
Charges constatées d'avance	7 892		7 892	17 761	- 9 869
TOTAL (II)	216 428		216 428	175 723	40 705
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					

ASSOCIATION ENERGIE 2020ESPACE FREYCINET 135 AVENUE DE L'UNIVERSITE 59140 DUNKERQUE

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL ACTIF	279 028	11 864	267 164	208 691	58 473

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	22 500	30 000	- 7 500
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	63 862	49 070	14 792
. Résultat de l'exercice	32 447	14 792	17 655
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	118 809	93 862	24 947
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	22 041	27 739	- 5 698
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	36 064	36 771	- 707
Autres	72 475	49 318	23 157
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	17 775	1 000	16 775
TOTAL (IV)	148 355	114 828	33 527
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	267 164	208 691	58 473
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			589 109	415 596	173 513	41,75
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			34 951	29 500	5 451	18,48
Reprise de provisions						
Transfert de charges			1 442		1 442	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			625 503	445 096	180 407	40,53
Total des produits d'exploitation (I)			625 503	445 096	180 407	40,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			532	352	180	51,14
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			532	352	180	51,14
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			32 462	6 389	26 073	408,09
Sur opérations en capital			1 740		1 740	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			34 202	6 389	27 813	435,33
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			660 237	451 837	208 400	46,12
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			660 237	451 837	208 400	46,12

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	150 441	76 990	73 451	95,40
Services extérieurs	35 501	26 356	9 145	34,70
Autres services extérieurs	111 588	65 355	46 233	70,74
Impôts, taxes et versements assimilés	3 364	13 757	- 10 393	-75,55
Salaires et traitements	201 719	150 834	50 885	33,74
Charges sociales	79 511	65 769	13 742	20,89
Autres charges de personnels		1 410	- 1 410	-100
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	9 694	2 614	7 080	270,85
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	1 462	0	1 462	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	593 280	403 085	190 195	47,18
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	856	1 535	- 679	-44,23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	856	1 535	- 679	-44,23
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	29 403	32 424	- 3 021	-9,32
Sur opérations en capital	4 251		4 251	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	33 654	32 424	1 230	3,79
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	627 790	437 044	190 746	43,64
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	32 447	14 792	17 655	119,36
TOTAL GENERAL	660 237	451 837	208 400	46,12
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

ASSOCIATION ENERGIE 2020ESPACE FREYCINET 135 AVENUE DE L'UNIVERSITE 59140 DUNKERQUE

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 267 164,30 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 32 446,96 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/04/2015 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 62 600 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 250	15 561	4 485	16 326
Immobilisations corporelles	26 194	20 358	3 532	43 020
Immobilisations financières	4 715	280	1 740	3 255
TOTAL	36 159	36 199	9 757	62 600

Amortissements et provisions d'actif = 11 864 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	197	5 750		5 947
Immobilisations corporelles	2 995	3 943	1 022	5 917
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 191	9 694	1 022	11 864

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel informatique	765	765	0	1 ans
Site internet	15 561	5 182	10 379	1 ans
Installations générales	21 449	540	20 909	de 7 à 10 ans
Matériel de bureau et informat	9 044	2 729	6 315	de 3 à 5 ans
Mobilier	12 527	2 648	9 880	de 5 à 10 ans
TOTAL	59 345	11 864	47 482	

Etat des créances = 201 343 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 950		2 950
Actif circulant & charges d'avance	198 393	198 393	
TOTAL	201 343	198 393	2 950

Produits à recevoir par postes du bilan = 185 384 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	185 384
Disponibilités	
TOTAL	185 384

Charges constatées d'avance = 7 892 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Etat des dettes = 148 355 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	22 041	5 921	16 120	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	36 064	36 064		
Dettes fiscales & sociales	65 470	65 470		
Dettes sur immobilisations	1 318	1 318		
Autres dettes	5 687	5 687		
Produits constatés d'avance	17 775	17 775		
TOTAL	148 355	132 235	16 120	

Charges à payer par postes du bilan = 36 142 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	43
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 020
Dettes fiscales & sociales	27 079
Autres dettes	
TOTAL	36 142

Produits constatés d'avance = 17 775 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes inscrit en comptabilité s'élève, pour l'année 2014, à 4 195,20 euros.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 185 384 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Divers - produits à recevoir(468700)</i>	185 384
TOTAL	185 384

Charges constatées d'avance = 7 892 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatées d'avance(486000)</i>	7 892
TOTAL	7 892

Charges à payer = 36 142 E

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Int courus / emprunt(168840)</i>	43
TOTAL	43

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn fact non parvenues(408100)</i>	7 702
<i>Frs immo - fact non parvenues(408400)</i>	1 318
TOTAL	9 020

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes provis.conges à payer(428200)</i>	15 230
<i>Charges soc - charges à payer(438600)</i>	8 123
<i>Etat- autres charges à payer(448600)</i>	3 725
TOTAL	27 079

Produits constatés d'avance = 17 775 E

Produits constatés d'avance	Montant
<i>Produits constatés d'avance(487000)</i>	17 775
TOTAL	17 775



LESAINÉ CASTELEYN LECROCQ

Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

ENERGIE 2020
Hôtel des Technologies
Route de l'Ecluse Trystram
59140 DUNKERQUE

---oOo---

ASSEMBLEE GENERALE DU 9 AVRIL 2015

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Siège social :
36 bis avenue des Bains
B.P. 73171
59377 DUNKERQUE Cedex 1
Tél. : 03 28 59 26 10
Fax : 03 28 63 74 58

SARL au capital de 120 000 euros – R.C.S. Dunkerque 379 155 906
SIRET : 379 155 906 000 17
N° TVA intracommunautaire FR 43 379 155 906
Internet : www.lcl.experts-comptables.fr
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Lille
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Douai

Aux adhérents de l'association ENERGIE 2020 :
Espace Freycinet
135 avenue de l'Université
59140 DUNKERQUE

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R 612-6 du Code de Commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

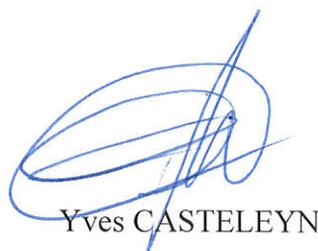
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Dunkerque le 8 avril 2015

LESAINE CASTELEYN LECROCQ SEC CAC
Commissaire aux comptes



Yves CASTELEYN